

Avis de constitution

SOCIETE « DJOMAN BUILDING INTERNATIONAL » en abrégé « DBI »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE NOUVELLE GARE, Lot
140, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DJOMAN BUILDING
INTERNATIONAL » en abrégé « DBI »

Objet : construction ,gestion immobilières et travaux publique, commerce General, exploitation minière, nettoyage industrielle, entretien ,maintenance , rénovation et aménagement d'espace vert des meubles et immeubles ,prestations de services divers. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE NOUVELLE GARE, Lot

140, Ilot 34

Dirigeant(s) M AKE DJOMAN PAULIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02737 du 05/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33694/GTCA/RC/2024 du 05/06/2024

